

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-255613424-20261009-SIVU08102604-DE

Nombre de Membres : 8

En exercice : 8 - présents : 8 absents : 0 votants : 8

L'an deux mille vingt-six, le 8 Octobre, à dix-sept heures et 30 minutes, le Comité Syndical du SIVU Ecoles ARZAL-MARZAN dûment convoqué le 1^{er} octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Arzal.

Présents : M.LE RALLE Denis, Mmes BENNEKA Sylvie, CRONIER Lise, DRENO Annie, SANTERRE Marie-Pierre délégués de la commune de Marzan.

M. RIALLAND Yvon, Mmes TABART Géraldine, RAITHIER Rachel, délégués de la commune d'Arzal.

Absents :

SIVU081026-04 REGLEMENT CANTINE - ACCUEIL INTERGENERATIONNEL

Le Président rappelle la volonté du SIVU de favoriser les échanges et les liens entre les générations en permettant l'accueil de personnes adultes au sein du service de restauration communal, dans le cadre de repas intergénérationnels. Il convient de définir les conditions d'accès et les règles applicables aux différents usagers du service de restauration

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **VALIDE** la charte

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Denis LE RALLE.

